# OAP de l'Orge

Cette OAP thématique vise une préservation et une mise en valeur de la trame verte et bleue, c'est-à-dire qu'elle vise au maintien et à la confortation des faunes, de la flore et du paysage d'espaces traversés par des éléments importants de la biodiversité.

Elle vise également à faire de l'Orge un élément de la vie quotidienne.

### Pour cela, l'OAP vise plusieurs objectifs :

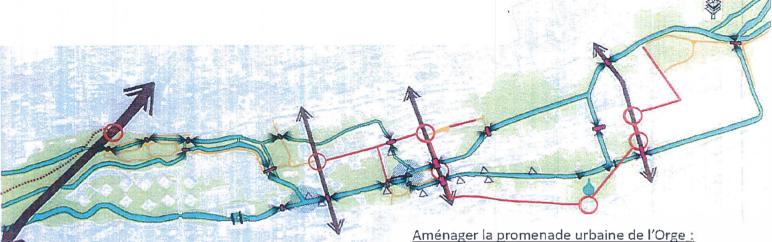
- Assurer une continuité de berge et de lit
- Diminuer les arrivées d'eaux polluées dans le cours d'eau
- Aménager les nœuds hydrauliques que sont les confluences
- Connecter Arpajon à la promenade de l'Orge

### Elle répond ainsi à plusieurs enjeux :

- Gérer les inondations
- Favoriser les déplacements doux
- Préserver la biodiversité

Les zones humides potentielles identifiées au SAGE devront être prises en compte.

### Orientations graphiques:



### Prendre en compte l'existant :



Principaux axes routiers



- Préserver les lavoirs
- Maintenir les points de vues sur le cours d'eau
- Conserver les passerelles

### Gérer les inondations :



Valoriser les confluences



- Poursuivre la promenade de l'Orge
- La promenade urbaine de l'Orge (voiries partagées)



Assurer le franchissement des grands axes

### Affirmer les trames vertes et bleues :

- Supprimer les obstacles à l'écoulement
- Renaturer le cours d'eau pour garantir les continuités écologiques (ex:banquettes)
- Conserver les espaces de nature en ville et favoriser une diversité végétale d'espèces locales



### Orientations d'aménagement :

## Deux trames qui se croisent mais ne se superposent pas:

Une trame verte
Une trame viaire douce



### Favoriser les continuité écologique :

1 En pied de berges : Mise en place systématique de banquettes

### La promenade urbaine de l'Orge :

- 2 Des points de valorisation du cours d'eau et du patrimoine
- 3 Des voiries partagées alternant valorisation du patrimoines et vues sur les cours d'eaux

